

La position des pronoms clitiques en ancien occitan¹

Dans cette contribution, nous décrivons l'évolution de la position des pronoms clitiques par rapport à un verbe conjugué à partir d'un corpus de textes non littéraires. À cause des problèmes que pose l'emploi artistique de la langue dans la littérature nous avons utilisé uniquement des documents tels que des chartes, protocoles, etc. L'avantage de ce procédé réside en outre dans la datation et la localisation fiables des textes.

L'analyse est centrée sur les propriétés syntaxiques des pronoms objets clitiques – aussi appelés formes atones, réduites, faibles, légères ou conjointes au verbe (cf. Grevisse 1993 : 967) – de l'ancien occitan. Ces pronoms sont des clitiques car ils s'appuient obligatoirement sur un partenaire tonique (anglais *host*).

Alors que les pronoms régimes de l'ancien français montrent en général un comportement proclitique par rapport au verbe – à l'exception d'impératifs et des phrases avec le verbe en première position –, leurs pendants occitans peuvent se construire également d'une façon enclitique dans les phrases affirmatives. La possibilité d'une postposition du pronom clitique au verbe conjugué rattache l'ancien occitan aux autres langues romanes médiévales et au portugais européen moderne qui a généralisé la position postverbale dans la proposition principale non marquée. L'ancien français ne connaît cette position qu'en cas de constructions avec le verbe en première position – c'est la fameuse loi Tobler-Mussafia. Le choix de la position pré- ou postverbale dépend de l'environnement syntaxique, certains éléments préverbaux exigeant une position préverbale du pronom.

Cependant, l'ancien occitan n'a pas conservé la position postverbale avec les verbes conjugués en perspective diachronique. Nous allons examiner l'hypothèse selon laquelle l'influence du français sur l'occitan serait la cause du changement linguistique. Pour cela, nous comparons ici deux dialectes de l'ancien occitan – le languedocien et le provençal – entre eux et avec l'ancien catalan et l'ancien français.

1. *Questions théoriques : la classification syntaxique*

Une première approche de la description de la position des pronoms régimes clitiques est déjà ancienne et très célèbre : toutes les langues romanes médiévales ont connu une postposition du pronom quand le verbe se trouvait en première position de la proposition, c.-à-d. à l'initiale absolue (type Ia., cf. infra). Cette généralisation est connue sous le nom de « loi Tobler-Mussafia » d'après les deux grands romanistes qui ont décrit ce phénomène pour la première fois pour l'ancien français (Tobler 1875, 1878, 1886, 1889) et l'ancien italien (Mussafia 1886, 1898) respectivement. Si le verbe apparaît en première position, c'est parce qu'il n'y a dans cette structure aucun élément en première position qui le précède normalement comme le sujet, un adverbe, etc. Pour la structure syntaxique, on peut également supposer une autre position – une position plus haute (C°) – que la position habituelle (I°) du verbe. Celle-ci pourrait expliquer la postposition des pronoms. La position des pronoms resterait la même, seul le verbe se déplacerait.

En ancien occitan, ancien catalan et ancien portugais (ainsi qu'en portugais moderne) il y a aussi d'autres cas de postposition. Une analyse donnera des arguments pour la position des pronoms dans la structure syntaxique et la distribution des pronoms par rapport aux autres éléments de la phrase, le type de phrase, etc.

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche « Évolution et variation de pronoms explétifs **suje**ts dans les langues romanes », dirigé par Georg A. Kaiser. Ce projet fait partie du SFB 471 « Variation und Entwicklung im Lexikon » (Centre de Recherche n° 471 « Variation et évolution dans le lexique ») rattaché à l'Université de Constance et financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (Société Allemande pour la Recherche). Merci à Christian Hinzelin pour la relecture de mon manuscrit. L'auteur demeure bien évidemment seul responsable des erreurs et omissions pouvant subsister.

Ramsden (1963) a établi une classification selon l'élément qui précède directement le pronom clitique. Ce travail est très intéressant parce qu'il compare le placement des pronoms faibles dans toutes les langues romanes médiévales par rapport au mot précédent. Néanmoins, le caractère strictement linéaire de cette classification pose des problèmes. La syntaxe n'opère pas sur l'ordre linéaire des mots qui se montre à la surface mais sur les relations hiérarchiques entre constituants, c.-à-d. dans la structure profonde en grammaire générative.

Les travaux de Martins (1994a, b, 1995, 1997) sur le portugais et celui de Fischer (2002) sur le catalan reposant sur une analyse en grammaire générative montrent qu'une classification selon les constituants qui précèdent le clitique est la plus adéquate parce qu'elle tient compte des relations hiérarchiques. Notre classification s'inspire de ces travaux et souligne l'importance particulière de conjonctions de subordination et d'adverbes de négation pour le placement des pronoms. Ces deux éléments exercent leur influence par leur position dans la structure syntaxique.

Pour mieux découvrir les régularités sous-jacentes responsables de l'antéposition et de la postposition des pronoms clitiques, nous avons développé une classification selon le type de phrase. Elle se base sur les classifications de Ramsden (1963 : 35-36) – qui ne prend en considération que le mot précédent (cf. supra) –, de Kok (1985 : 73-112), Wanner (1987 : 155-162), Salvi (1990 : 178-179), Teyssier (1992 : 88-93), Martins (1994a : 13-160) et Fischer (2002 : 51). Nous donnons des exemples extraits du portugais européen moderne ou – pour montrer une variation qui n'existe pas en portugais moderne – de l'ancien portugais ou de l'ancien français.

En ce qui concerne les **Propositions principales** nous distinguons cinq types principaux ainsi que des sous-types pour le type I :

I. Principale non marquée : une principale sans négation, adverbe préverbal, etc. C'est le type où il y a les deux possibilités de position du pronom.

(1) a.ptg. elle **lho** outorgou.² (Martins 1997 : 140)
il lui-le octroya 'Il le lui octroya.'

(2) a.ptg. elle outorgou **lho**. (Martins 1997 : 140)
il octroya lui-le 'Il le lui octroya.'

Ib. Principale coordonnée avec *et, mais, car*, etc.

Ic. Principale insérée : une principale insérée dans une subordonnée ou principale.

Id. Principale avec topique : construction à topique initial avec la reprise par un clitique co-référentiel (*clitic left dislocation*). La position postverbale est la normale.

Ia. Principale type V1 (« verbe premier » ; loi Tobler-Mussafia) : une principale avec le verbe à l'initiale absolue de phrase. Dans ce type, la postposition est obligatoire dans les plus anciens textes de toutes les langues romanes.

(3) ptg. Viu-me. (Teyssier 1992 : 88, 89)
vit-il-me 'Il me vit.'

² Nous utilisons les signes typographiques suivants :

- **gras** = pronom clitique

- souligné simplement = verbe conjugué

- souligné doublement = élément (complémenteur, négation, etc.) qui peut déclencher une position préverbale du clitique.

En dehors de ces cas, nous suivons nos sources dans la graphie, les italiques, etc.

Ia'. Principale type V1 avec une subordonnée précédente.

Normalement le pronom est postverbal comme dans Ia., mais il peut y avoir des pronoms antéposés.

Iba. Principale coordonnée avec *et, mais, car,* etc. et avec le verbe à l'initiale après la conjonction. Très tôt il y a une variation en ancien français.

- (4) a.fr. Et refusa **le** autresi (Vill., I, 40 ; apud de Kok 1985 : 81)
 (5) a.fr. Et **te** receverai a mun servise, [...] (QLR, 139, 37 ; apud de Kok 1985 : 91)

Ica. Principale insérée avec le verbe à l'initiale.

Les types II à V exigent tous l'antéposition :

II. Négation : principale avec une négation.

- (6) ptg. Não **me** viu. (Teyssier 1992 : 88, 90)
ne me vit-il 'Il ne me vit pas.'

III. Interrogation (type *qu-*) : phrases interrogatives (et exclamatives) dont la complétive (SC) – les premières zones de la proposition – est occupée par des pronoms (ou adverbes) interrogatifs (questions-*wh* / *-qu*).

- (7) ptg. Que **te** disse ele? (Teyssier 1992 : 90)
que te dit-p.s. il 'Que te dit-il ?'

IV. Adverbe : Principale avec un (certain) adverbe ou quantifieur avant le verbe.

- (8) ptg. Ja **se** foi embora (Teyssier 1992 : 92)
déjà se fut-il 'parti' 'Il s'en alla déjà.'

V. Focus (et principale optative).

Propositions subordonnées :**VI. Subordonnée affirmative :**

- (9) ptg. Aqui está a pessoa que **me** informou. (Teyssier 1992 : 91)
ici est la personne qui m'informa 'Ici est la personne qui m'informa.'

VII. Subordonnée avec négation.**Divers :**

VIII. Impératif : Aujourd'hui la postposition survit avec l'impératif affirmatif. Une antéposition était possible dans les langues médiévales avec des impératifs coordonnés.

- (10) fr. Donne-le !

IX. Formes non conjuguées : Infinitif, gérondif et participe.

Il faut distinguer en outre entre deux paires de termes, proclitique et enclitique d'une part et préverbal et postverbal d'autre part, qui semblent à première vue exprimer la même chose. Mais seule la description de la position du clitique par rapport au verbe nous semble utile pour caractériser la position du clitique dans notre étude. Le caractère pro- ou enclitique n'est pas limité au verbe car dans les langues romanes médiévales le clitique peut s'attacher aussi à la conjonction de subordination et à la négation.

Pour une analyse syntaxique, il est nécessaire de connaître la nature des clitics et d'évaluer leur statut syntaxique. Nous proposons ici une analyse comme affixe personnel du

verbe en suivant Kaiser (1992) entre autres. Dans les langues médiévales, cet affixe n'était pas obligatoirement lié au verbe, mais il pouvait être enclitique aux conjonctions de subordination, à la négation, etc. En ancien portugais, il pouvait même être séparé du verbe dans les cas d'interpolation. Seulement dans la position postverbale, le pronom clitique-affixe se trouvait étroitement lié au verbe. Dans les langues modernes, le clitique-affixe devient un affixe purement verbal et il occupe la même position syntaxique ensemble avec le verbe, toujours proclitique à celui-ci (cf. Hinzelin 2005).³

2. La position des clitiques dans l'histoire des langues romanes occidentales

Le tableau 1 montre la position des pronoms régimes clitiques dans quelques langues romanes occidentales.

Tableau 1 : La position des pronoms clitiques dans quelques langues romanes occidentales dans les phrases à verbe conjugué⁴

type de phrase	français		occitan		catalan		portugais (européen)			
	a.	mod.	a.	mod.	a.	mod.	a.	moy.	mod.	
I. pr. non marquée	pré	pré	pré / post	pré	pré / post	pré	pré	pré	pré	post
Ib. pr. coordonnée	pré	pré	pré / post	pré	pré / post	pré	pré	pré	pré	post
Ic. pr. insérée	pré	pré		pré		pré		pré		post
Ia. pr. V1	post	pré	post	pré	post	pré	post	post	post	post
Ia'. pr. V1	pré / post	pré	pré / post	pré	pré / post	pré / post	post	?		post
Iba. pr. V1 coordonnée	pré / post	pré	pré / post	pré	pré / post	pré / post	post	?		post
Ica. pr. V1 insérée	pré / post	pré	pré / post	pré	pré / post	pré / post	post	?		post
II. négation	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
III. interrog.	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
IV. adverbe	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
V. focus	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
VI. sub. affirmative	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
VII. sub. avec négation	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré	pré
VIII. impératif	pré / post	post	pré / post	post	pré / post	post	pré / post	pré / post	post	post

Notre classification est basée sur la division fondamentale entre proposition principale et proposition subordonnée. Seules les propositions principales permettent la position postverbale. Dans les principales non marquées (I) on trouve une variation du placement du

³ Cette description ne vaut que pour les formes conjuguées à l'exception de l'impératif positif. Le portugais européen, le galicien et les dialectes asturiens et léonais ont gardé la position postverbale dans les principales non marquées.

⁴ pr. = principale, sub. = subordonnée, V1 = verbe en première position, interrog. = interrogation ; a. = ancien, moy. = moyen, mod. = moderne ; occ. = occitan, fr. = français, cat. = catalan, ptg. = portugais ; pré = position préverbale, post = position postverbale. Vue d'ensemble des langues romanes médiévales : Ramsden (1963), Meyer-Lübke (1897) ; ancien occitan : Pape (1883), Jensen (1986, 1994) ; occitan moderne : Lafont (1967) ; ancien français : Foulet (1998), Ménard (1994), Gamillscheg (1957), Jensen (1990), Kaiser (1992), Buridant (2000) ; catalan : Fischer (2002) ; portugais : Kaiser (1992), Martins (1994a, b, 1995, 1997).

pronom. On constate qu'au Moyen Âge les langues ibéro-romanes et l'occitan montraient plus de possibilités de postposition que l'ancien français. En présence de structures où le verbe est en première position (Ia), toutes les langues romanes médiévales ont connu la postposition du pronom clitique pour empêcher le placement du pronom atone en position tonique (loi Tobler-Mussafia). Une négation (II) dans une principale empêche la postposition, de même que les interrogations de type *qu-* (III) et souvent des adverbes (IV) en tête de la phrase. Les subordonnées (V) ne connaissent que la postposition (il y a cependant quelques rares exceptions surtout en catalan ; cf. Fischer 2002). Finalement nous pouvons constater que toutes les langues romanes modernes – à l'exception du portugais européen, du galicien et des dialectes asturiens et léonais – ont perdu la possibilité de la postposition dans les phrases à verbe conjugué et non impératives.

3. Analyse du placement des pronoms dans les plus anciennes chartes occitanes éditées par Brunel (1926, 1952) et provenant des aires dialectales languedocienne et provençale

Le tableau 2 donne les résultats de l'analyse du placement des pronoms dans les chartes de Brunel (1926, 1952) provenant de l'aire dialectale languedocienne.

Tableau 2 : La position des pronoms clitiques selon les types de phrase dans les chartes languedociennes (*rou*)⁵

phrase	type de phrase	position		total 245	
		pré	post		
principale	non marquée (Ix)	23	31	100	
	V1 (IA)	15	31		
	négative (II)	4	*		9
	<i>qu-</i> (III)	*	*		
	adverbe (IV)	5	*		
focus (V)	*	*			
subordonnée	(VI, VII)	134	*	134	
divers	impératif (VIII)	*	*	2	
	forme non conjuguée (IX)	*	*		
	équivoque (X)	2	*		

distribution type Ix (I / Ib / Ic) : pré : 19 / *et* : 1, *mas* : 3 / * ; post : 8 / *e(t)* : 23 / *.

distribution type IA (Ia / Ia' / Iba / Ica) : pré : * / * / *e(t)* : 14, *e-quar* : 1 / * ; post : * / 13 / *e(t)* : 18 / *.

On constate une postposition fréquente dans les propositions principales non marquées et à verbe premier. L'antéposition dans ce dernier cas ne concerne que le type Iba avec les conjonctions de coordination *e(t)* et *e-quar*, mais la postposition prédomine (18 contre 15 cas). Après une subordonnée initiale, le pronom apparaît toujours en position postverbale. Le corpus ne contient aucun exemple avec un verbe (plus clitique) en initiale absolue.

Les chartes provençales (cf. tableau 3) ne montrent pas une postposition du pronom si régulière. Seul le type Id, la principale avec topique qui est repris par le clitique, exige la postposition dans trois cas qui représentent trois phrases très similaires (exemples 11 à 13).

On ne rencontre aucune postposition dans les constructions verbe premier, même dans les cas avec une subordonnée initiale. Mais aucun exemple avec un verbe (plus clitique) en initiale absolue ne peut nous renseigner sur la validité de la loi Tobler-Mussafia dans cette construction.

⁵ pré = position préverbale ; post = position postverbale ; * = le type de phrase ne figure pas dans le texte.

Tableau 3 : La position des pronoms clitiques selon les types de phrase dans les chartes provençales (*provI*)

phrase	type de phrase	position		total
		pré	post	
principale	non marquée (Ix)	11	3	18
	V1 (IA)	4	*	
	négative (II)	17	*	18
	<i>qu-</i> (III)	*	*	
	adverbe (IV)	1	*	
	focus (V)	*	*	
subordonnée	(VI, VII)	57	*	57
divers	impératif (VIII)	*	*	0
	forme non conjuguée (IX)	*	*	
	équivoque (X)	*	*	

distribution type Ix (I / Ib / Ic / Id) : pré : 7 / *et* : 3 / 1 / * ; post ; * / * / * / 3.

distribution type IA (Ia / Ia' / Iba / Ica) : pré : * / 3 / *et* : 1 / * ; post : tous *.

Les exemples (11) à (20) montrent les différentes constructions avec une postposition des pronoms.

Exemples de position **postverbale** :

- (11) El castel de Manoa que i es o *ad in antea factus* i erit per nomen de castel, redrai lo ti *infra xv. dias* que [...] (*provI*, 8, 11 ; vers 1103)
- (12) El castel de *Fornchalcherii* que i es o *ad in antea factus* i erit per nomen de castel, redrai lo ti per celas vez que [...] (*provI*, 8, 7-8 ; vers 1103)
- (13) El castel de *Avinione* que i es o *in antea factus* i erit per nomen de castel, redrai lo ti *sine inganno infra xv. dias* que [...] (*provI*, 8, 14-15 ; vers 1103)
- (14) [...] eu Raimunz Peire d-Auriac et eu Raimunz Fabre pleirem [plevem] **vos** que [...] (*rou*, 360, 9 ; 1155)
- (15) Enz Elias de-Monbru fez ne caritat a-lla dona de .C. sol. ; [...] (*rou*, 368, 6 ; vers 1160)
- (16) E tot aizo juram vos que nos vos o atendam, [...] (*rou*, 360, 7-8 ; 1155)
- (17) [...] et eu do li en fidanza Bernart Alafre e Guillem Rebuf que [...] (*rou*, 365, 8-9 ; 1157)
- (18) [...] li cavalleir del Temple donero m-en .CCC. sol. de caritat. (*rou*, 369, 5-6 ; vers 1160)
- (19) Et il devo m-en sebellir se non era [...] (*rou*, 369, 7 ; vers 1160)
- (20) [...] e-sse s-afollavo, devem vos donar lo marc d-argent fi a rado de .XLVIII. sol., e devem vos esser guirent delz benefidiers e de totz altres homes a-dreg. (*rou*, 360, 5-7 ; 1155)

Nous pouvons donc constater que la postposition dans les propositions principales est le fait principal en matière des clitiques qui distingue l'ancien occitan de l'ancien français.

4. Analyse du placement des pronoms clitiques dans les plus anciennes chartes françaises et les homélies catalanes d'Organyà

Pour comparer l'occitan avec le français, nous avons analysés des chartes du département de l'Oise éditées par Carolus-Barré (1964). Il décrit la langue de ces chartes comme un dialecte

qui se trouve dans une zone de transition entre le picard et le francien comme suit : „[...] une aire territoriale assez vaste [...] qui offre l’avantage de recouvrir une limite ou plutôt une *marche linguistique* où se rencontrent et se compénètrent le français proprement dit et le picard.“ (Carolus-Barré 1964 : CXIII). Nous avons dépouillé les 52 premières chartes (n°. 1-51), datant d’entre 1241 et 1261.

Tableau 4 : *La position des pronoms clitiques selon les types de phrase dans les chartes françaises (oïse)*

Phrase	type de phrase	position		total
		pré	post	
principale	non marquée (Ix)	48	*	73
	V1 (IA)	25	*	
	négative (II)	8	*	12
	<i>qu-</i> (III)	*	*	
	adverbe (IV)	4	*	
	focus (V)	*	*	
subordonnée	(VI, VII)	125	*	125
divers	impératif (VIII)	*	*	2
	forme non conjuguée (IX)	2	*	
	équivoque (X)	*	*	

distribution type Ix (I / Ib / Ic) : pré : 33 / *et* : 13, *mais* : 1 / 1 ; post : tous *.

distribution type IA : Ia / Ia' / Iba / Ica) : pré : * / 1 / *et* : 24 / * ; post : tous *.

Le tableau 4 montre les résultats de l’analyse : On constate l’absence absolue de pronoms postposés. Même dans la construction verbe premier on ne trouve que l’antéposition, mais toutes les phrases appartiennent au type Iba avec la conjonction de coordination *et* avant le verbe. Le dépouillement des chartes françaises ne relève aucun exemple d’un clitique avec le verbe en initiale absolue.

Pour le corpus comparatif du catalan, nous avons choisi les *Homilies d’Organyà* (vers 1203) qui est le premier texte catalan d’une certaine longueur. Comme le tableau 5 l’illustre, on y trouve deux postpositions dans des principales non marquées et une postposition plus fréquente dans la construction verbe premier. La postposition est majoritaire même dans les constructions avec une conjonction de coordination initiale (15 contre 4 cas). On a relevé une postposition dans une subordonnée, exemple 24.

Tableau 5 : *La position des pronoms clitiques selon les types de phrase dans les homélies catalanes d’Organyà (hom)*

phrase	type de phrase	position		total
		pré	post	
principale	non marquée (Ix)	18	2	43
	V1 (IA)	5	18	
	négative (II)	11	*	16
	<i>qu-</i> (III)	*	*	
	adverbe (IV)	5	*	
	focus (V)	*	*	
subordonnée	(VI, VII)	93	1	94
Divers	impératif (VIII)	*	11	14
	forme non conjuguée (IX)	*	3	
	équivoque (X)	*	*	

distribution type Ix (I / Ib / Ic) : pré : 11 / e, & : 1, *mas* : 3, *qar*, *car* : 3 / * ; post : * / e, & : 2 / *.

distribution type IA (Ia / Ia' / Iba / Ica) : pré : 1 / * / e, & : 3, *qar*, *car* : 1 / * ; post : 1 / 2 / e, & : 14, *mas* : 1 / *.

distribution dans les subordonnées (VI / VII) : pré : 76 / 17 ; post : 1 / *.

Exemples de position **postverbale** :

- (21) Mas lexetse ad el portar [...] (*hom*, 6r, 23)
 (22) e posal. sus el temple. é dixli. (*hom*, 6r, 10-11)
 (23) Qan lodiable uit econog. qere daizo no faria. n. s. portal enla ciutat. senta de iherusalem. (*hom*, 6r, 9-10)
 (24) la terza qe uolian prouar sia ujan mjsericordia los seus diciples [...] (*hom*, 8r, 21)
 (25) &amor eonranza edeus re drallsen bo gadardo perpetual. a .c. dobles. (*hom*, 2r, 10-11)
 (26) Aqest ceg ere *iusta prob* de ierico &el acaptaues tot zo don ueuje. (*hom*, 3v, 16-17)

Le seul cas avec un clitique préverbal en initiale absolue qui semble contredire la loi Tobler-Mussafia se trouve après une autre principale. Il est difficile de délimiter les phrases dans un texte comme les homélies, donc il peut s'agir ici d'une asyndète. Les résultats de Fischer (2002) montrent que la postposition dans d'autres textes catalans postérieurs aux *Homélies* est encore plus fréquente. Elle trouve aussi quelques rares exemples pour la postposition dans les subordonnées.

5. Textes provençaux du XV^e siècle

Dans deux textes provençaux du XV^e siècle édités par Royer (1977, 1988), nous constatons l'absence totale de pronoms postverbaux dans les principales non marquées. Dans les délibérations du conseil municipal de Forcalquier (*forc*, 1478-1479 ; Royer 1977) nous avons trouvé quatre exemples (illustrés par (27) et (28)) de la postposition dans la construction verbe premier, toujours après le verbe *seguir* / *segre*. Ces cas montrent que la loi Tobler-Mussafia est respectée, il n'y a aucun exemple d'antéposition dans ce cas. Mais déjà l'analyse du journal de Noé de Barras (*barras*, 1480 ; Royer 1988) révèle une fluctuation dans ce cas : des exemples comme (30) avec un pronom clitique à l'initiale absolue de la phrase indiquent la fin de la validité de la loi Tobler-Mussafia. Une influence française dans ce processus est peu probable vu la datation de ce changement.

Exemples de positions postverbales et préverbales :

- (27) Segon se'n las ordenansas fachas per lo honorable conselh de Forcalquier, [...] (*forc*, Anf)
 (28) Sec si la election des sendegues facha per lo conselh demorant denfra la vila de Forcalquier per lo temps de l'empidimia, [...] (*forc*, K-L)
 (29) Segon se los avers que conduze (*barras*, 7,2)
 (30) Me deu donar florins quatorze, sive.....ff. XIII (*barras*, 7, 18)

Nous constatons donc que :

- Les plus anciennes chartes languedociennes (et provençales) reflètent deux options du placement dans la proposition principale.
- L'analyse des chartes les plus anciennes révèle une variation dialectale entre le provençal et le languedocien. Dans les chartes languedociennes, une postposition du

pronom est fréquente – comparable à la situation catalane –, à la différence des chartes provençales où cette position est rare.

- L'hypothèse d'une influence du français sur l'occitan est peu probable vu que le même changement linguistique a eu lieu en catalan et que le changement en occitan se date avant la fin du XV^e siècle. Ce sont des arguments en faveur de la thèse d'un changement linguistique interne.
- L'occitan et le catalan médiévaux forment un ensemble qui se distingue du français mais aussi – en ce qui concerne l'interpolation – de l'espagnol et du portugais. Cela confirme l'existence de l'entité linguistique de l'occitano-roman englobant selon Bec (1995) le catalan et l'occitan et opposé au français (ou plutôt aux dialectes d'oïl) que l'on pourrait dénommer franco-roman. L'ibéro-roman (sans le catalan) connaissait une postposition encore plus fréquente et permettait l'interpolation d'autres éléments entre le clitique et le verbe.

Bibliographie

Textes

- Brunel, Clovis (1926) : *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle. Publiées avec une étude morphologique.* Paris, Auguste Picard. (= provl).
- Brunel, Clovis (1952) : *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle. Supplément.* Paris, A. et J. Picard. (= rou).
- Carolus-Barré, Louis (1964) : *Les plus anciennes chartes en langue française. Tome premier. Problèmes généraux et recueil des pièces originales conservées aux archives de l'Oise. 1241-1286.* Paris, Klincksieck. (= oise).
- Royer, Jean-Yves (1977) : *Forcalquier au temps de la peste. Délibérations du conseil municipal 1478 - 1479.* Texte provençal intégral publié, traduit et annoté par Jean - Yves Royer. Forcalquier, Alpes de Lumière. (Les Alpes de Lumière ; 62) (= forc).
- Royer, Jean-Yves (1988) : *Le journal de Noé de Barras. Un entrepreneur de transhumance au XV^e siècle.* Texte provençal inédit de 1480 présenté et traduit par Jean-Yves Royer. Forcalquier, Alpes de Lumière. (Les Alpes de Lumière ; 98) (= barras).
- Soberanas, Amadeu-J[esús], Rossinyol, Andreu & Puig i Tàrrach, Armand (2001) : *Homilies d'Organyà. Facsímil del manuscrit. Edicions diplomàtica i crítica.* Barcelona, Editorial Barcino. (Els nostres clàssics, col·lecció B ; 20) (= hom).

Études générales

- Anglade, Joseph (1977) : *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc.* [Réimpression photomécanique de l'édition de 1921]. Paris, Klincksieck.
- Bec, Pierre (1995) : *La langue occitane.* Sixième édition corrigée [¹1963]. Paris, Presses Universitaires de France. (Que sais-je ? ; 1059).
- Brusewitz, Victor (1905) : *Étude historique sur la syntaxe des pronoms personnels dans la langue des félibres.* Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres d'Upsal. Stockholm, Isaac Marcus' Boktr.-Aktiebolag.
- Buridant, Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français.* [Paris], SEDES.
- Fischer, Susann (2002) : *The Catalan clitic system. A diachronic perspective on its syntax and phonology.* Berlin, Mouton de Gruyter. (Interface Explorations ; 5).
- Foulet, Lucien (1998) : *Petite syntaxe de l'ancien français.* Troisième édition revue. 1928 (1998) Paris, Champion. (Les classiques français du Moyen Âge ; 21).
- Gamillscheg, Ernst (1957) : *Historische französische Syntax.* Tübingen, Niemeyer.
- Grevisse, Maurice (1993) : *Le bon usage. Grammaire française.* Refondue par André Goosse. Treizième édition revue. Paris, Duculot.

- Hinzelin, Marc-Olivier (2005) : *Die Stellung der klitischen Objektpronomina in den romanischen Sprachen unter besonderer Berücksichtigung des Okzitanischen sowie des Katalanischen und Französischen*. Thèse de doctorat, Université de Constance.
- Jensen, Frede (1986) : *The Syntax of Medieval Occitan*. Tübingen, Niemeyer. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ; 208).
- Jensen, Frede (1990) : *Old French and comparative Gallo-Romance syntax*. Tübingen, Niemeyer. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ; 232).
- Jensen, Frede (1994) : *Syntaxe de l'ancien occitan*. Tübingen, Niemeyer. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ; 257).
- Kaiser, Georg (1992) : *Die klitischen Personalpronomina im Französischen und Portugiesischen. Eine synchronische und diachronische Analyse*. Frankfurt am Main, Vervuert. (Editionen der Iberoamericana Reihe III ; 44).
- Kok, Ans de (1985) : *La place du pronom personnel régime conjoint en français. Une étude diachronique*. Amsterdam, Rodopi. (Faux titre ; 23).
- Lafont, Robert (1967) : *La phrase occitane. Essai d'analyse systématique*. Paris, Presses Universitaires de France (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Montpellier ; 28).
- Martel, Philippe (2001) : « L'occitan, le latin et le français du Moyen Âge au XVIe siècle » In : Henri Boyer & Philippe Gardy (eds.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'internet*. Paris, L'Harmattan, 65-117.
- Martins, Ana Maria (1994a) : *Clíticos na história do português*. Dissertação de doutoramento em Linguística portuguesa apresentada à Universidade de Lisboa, Faculdade de Letras.
- Martins, Ana-Maria (1994b) : « Enclisis, VP-deletion and the nature of Sigma » *Probus* 6, 173-205.
- Martins, Ana Maria (1995) : « Clitic placement from Old to Modern European Portuguese » In : Henning Andersen (ed.), *Historical linguistics 1993. Selected papers from the 11th International Conference on Historical Linguistics, Los Angeles, 16-20 August 1993*. Amsterdam, Benjamins, 295-307.
- Martins, Ana Maria (1997) : « Mudança sintáctica. Clíticos, negação e um pouquinho de scrambling » *Estudos Lingüísticos e Literários* (Universidade Federal da Bahia, Salvador) 19, 129-161.
- Ménard, Philippe (1994) : *Syntaxe de l'ancien français*. 4e édition revue, corrigée et augmentée. Bordeaux, Éditions Bière. (Études médiévales).
- Meyer-Lübke, W[ilhelm] (1897) : « Zur Stellung der tonlosen Objektspronomina » *Zeitschrift für romanische Philologie* 21, 313-334.
- Mussafia, A[dolf] (1886) : « Una particolarità sintattica della lingua italiana dei primi secoli » In : G. I. Ascoli et al., *Miscellanea di filologia e linguistica. In memoria di Napoleone Caix e Ugo Angelo Canello*. Firenze, Successori Le Monnier, 255-261.
- Mussafia, A[dolfo] (1898) : « Enclisi o proclisi del pronome personale atono qual oggetto » *Romania* 27, 145-146.
- Pape, Richard (1883) : *Die Wortstellung in der provençalischen Prosa-Literatur des XII. und XIII. Jahrhunderts*. Jena, Julius Hossfeld.
- Ramsden, H[erbert] (1963) : *Weak-pronoun position in the early Romance languages*. Manchester, Manchester University Press. (Publications of the Faculty of Arts of the University of Manchester ; 14).
- Ronjat, Jules (1913) : *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon, Protat Frères.
- Ronjat, Jules (1930-1941) : *Grammaire istorique [sic !] des parlers provençaux modernes. Tome I-IV*. Montpellier, Société des Langues Romanes.
- Salvi, Giampaolo (1990) : « La sopravvivenza della legge di Wackernagel nei dialetti occidentali della Penisola Iberica » *Medioevo Romano* 15, 177-210.

- Schultz-Gora, O[skar] (1936) : *Altprovenzalisches Elementarbuch*. Fünfte unveränderte Auflage. Heidelberg, Winter. (Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, 1. Reihe, Grammatiken ; 3).
- Teyssier, Paul (1992) : *Manuel de langue portugaise (Portugal – Brésil)*. Deuxième édition revue et corrigée. Paris, Klincksieck.
- Tobler, Adolf (1875) : « [compte-rendu de] Jules Le Coultre, de l'ordre des mots dans Crestien de Troyes. Extrait du programme de Pâques 1875 du Collège [sic!] Vitzthum. Dresde 1875. 88 S. 8°. » In : Tobler (1912), 395-415. (En premier lieu : *Göttingische Gelehrte Anzeigen* 34, 1057-1082 [1875]).
- Tobler, Adolf (1878) : « Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen. (Fortsetzung zu Band II, Seite 389.) » *Zeitschrift für romanische Philologie* 2, 549-571.
- Tobler, Adolf (1886) : « Zu den Lais der Marie de France » *Zeitschrift für romanische Philologie* 10, 164-169.
- Tobler, Adolf (1889) : « Pronominales Objekt zu Infinitiv oder Partizipium » In : Tobler (1906), 93-103. (En premier lieu : *Zeitschrift für romanische Philologie* 13, 186-212 [1889]).
- Tobler, Adolf (1906) : *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*. Zweite Reihe. Zweite, vermehrte Auflage. Leipzig, Hirzel.
- Tobler, Adolf (1912) : *Vermischte Beiträge. Der vermischten Beiträge zur französischen Grammatik fünfte Reihe*. Leipzig, Hirzel.